



ÉTAT DE LA DÉINSTITUTIONNALISATION DES STRUCTURES DE SOUTIEN POUR JEUNES TEDDIP EN FRANCE - ITALIE - ESPAGNE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Erasmus + Key Action 2

Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse

2015-3-FRO2-KA205-010611



Financé par le Programme
Erasmus + de l'Union
européenne

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE LA DÉSINSTITUTIONNALISATION

- ▶ L'Italie est le premier pays à avoir mis en place un réseau communautaire unique d'établissements de santé pour les personnes ayant des besoins spécifiques. L'Italie encourage de façon systématique les mesures et services nécessaires pour éviter l'insertion de jeunes TEDDIP dans des institutions spéciales.
- ▶ Récemment, en Espagne et en République Tchèque, la situation s'est modifiée en faveur des établissements de soins communautaires et de l'intégration des jeunes TEDDIP dans le système scolaire traditionnel.
- ▶ En France, il n'existe pas de lignes directrices nationales concernant la désinstitutionnalisation. Cependant, depuis la loi de 2005, l'inclusion dans les écoles ordinaires est favorisée.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE LA DÉSINSTITUTIONNALISATION

PAYS	NIVEAU DE DÉSINSTITUTIONNALISATION
ITALIE	HAUT
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	MOYEN
ESPAGNE	MOYEN
FRANCE	FAIBLE

IDENTIFICATION DES JEUNES TEDDIP

- ▶ Il existe un large éventail de professionnels responsables du processus d'identification des jeunes TEDDIP, tels que les pédiatres, les médecins généralistes, les psychiatres, les neurologues, les psychologues, les éducateurs professionnels, les travailleurs sociaux, les orthophonistes et les kinésithérapeutes. En Espagne, ils sont appelés «Équipe d'intervention précoce multidisciplinaire».
- ▶ Le premier diagnostic préliminaire des jeunes TEDDIP en République Tchèque, en Espagne et en Italie est défini au cours des 3 premières années de la vie d'un enfant en fonction du type de syndrome. En France, le diagnostic est fait généralement entre 3 et 6 ans.

PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES JEUNES TEDDIP

